whiskey s'était rendus dans la salle des séances de la Cour Criminelle pour entendre leurs accusateurs. Il va sans dire que sur ces trois cents il y avait au moins deux cents cinquante qui s'étaient réconfortés l'intérieur en prenant trois ou quatre rasades *d'étoffe du pays*. Jugez un peu de l'arôme dont était imprégnée l'atmosphère de la cour lorsqu'elle fut remplie par les miasmes alcooliques de ces deux cent cinquante poumons dont les lobes étaient agités par l'émotion du moment. Le *Vrai Canard* qui était présent, faillit s'évanouir deux ou trois fois sur son siège.

Les trois juges montèrent sur le banc, ils parurent aussi terribles que Minos Eaque et Rhadamanthe siegeant dans le tribunal du Tartare.

C'était une journée de haine et de colère concentrées. *Dies ïrae et amara valde.*

Le chef de police Paradis prit place à côté du greffier et déploya son livre de rapports, livre aussi mystérieux que celui de la Sybille de Cumes.

M. Beauchamp et Descarie, avocats du comité de vigilance, se tenaient au banc des procureurs de la couronne ainsi que M. McLaren, représentant la société protestante de la tempérance, c'était les trois prêtres de Némésis plaidant devant les juges infernaux.

Les requêtes furent présentées une à une. Autant de requêtes autant de protêts de la police.

Le sergent Gauthier en paraissant dans la boîte aux témoins, produisit sur les aubergistes l'effet de la tête de Méduse. Ce jour-là il n'avait pas la langue dans sa poche. Chacune de ses paroles étaient dévorées avec avidité par les cantiniers. Elle tombaient comme une pluie de plomb fondu sur la tête des malheureux.

Baptiste tenait sa boutique ouverte depuis minuit jusqu'à quatre heures du matin, Joseph faisait rigoler ses pratiques le dimanche, Chez Pierre on trouvait le soir des cascadeuses qui dansaient le cancan. Chez Paul on servait de l'eau de feu aux gamins de quinze ans qui passaient leurs nuits devant une table chaude. Chez Xavier le vin était turbulent et tout les soirs les clients s'y crêpaient le tonpet.

Les aubergistes pour se défendre avaient pris des avocats. Ceux-ci dans de longs plaidoyers prétendaient que leurs clients étaient de petits saints. Jamais ils n'auraient versé un verre à un individu qui aurait été un tant soit peu casquette. O mon Dieu! Non ils n'aiment pas assez le lucre pour cela. Jamais, au grand jamais ils n'auraient permis à une pratique d'entrer chez eux après l'heure réglémentaire; ils ont trop de respect pour l'autorité.

Leurs établissements étaient réglés comme des pendules, jamais on n'a pu y signaler le moindre desordre. Chacun d'eux ne reçoit chez lui que des messieurs. Quelle indigne persécution!

Les commissaires semblent prendre un plaisir cruel à tenir l'épée de Damocles suspendue au-dessus de leurs têtes. Les causes les plus douteuses ont été prises en delibéré jusqu'à samedi. Du train que vont les affaires devant la Cour des licences, la besogne ne sera terminée qu'à la St Michel.

Le vent qui souffle de Québec vire à l'envers le parapluie de Mathieu.

MATHIEU. Vite, voilà l'orage. si je pouvais m'asseoir sur le banc avant que Loranger ait l'idée de le prendre pour lui.

Nous venons d'apprendre la raison pour laquelle M. J. C. Pope a été choisi comme ministre de la Marine et des pêcheries. Une fois il a chaviré en chaloupe et une autre fois en pêchant à Fréderiction il a pris un crapaud de mer.

On lit le chef-d'œuvre suivant dans le *Journal de Québec* du 28 février, sous la rubrique (officiel)

L'ordre du jour étant appelé.

Lu le 82 rapport du comité de santé lequel ayant été mise aux voix a été adopté et il a été résolu :

" Que le bureau de police soit respectueusement requis de donner ordre à la police d'empêcher de couper la glace pour consommation en dedans des travaux du nouvel havre, vis-à-vis le mur en pierre de taille, en autant que les canaux de drainage de la haute-ville se déchargent dans ce bassin, dans l'intérêt de la santé publique."

UNE LECTRICE est priée de nous donner son nom. Nous voudrions savoir en même temps à qui elle fait allusion dans sa correspondance qui frise la personnalité. Nous ne publions jamais les écrits anonymes.

—

Il y a un grand émoi dans le camp des aubergistes depuis que le comité de vigilance a entrepris la tâche de débarrasser la ville de tous les estaminets borgnes et des ginguettes de bas étage qui ruinent notre jeunesse.

Que vont faire les messieurs à qui les commissaires vont refuser la permission de vendre le tordboyaux et les autres poisons violents qui amènent les pensionnaires à l'Hôtel Payette?

La carrière leur est fermée dans Montréal. S'ils veulent continuer leur estimable négoce ils feront bien de transporter leurs sénates à Québec. Là, on dit que les officiers du revenu sont de bons zigues. Il est rare d'entendre parler d'un cantinier accusé d'avoir vendu des boissons sans licence.

Reprenez courage, victimes du comité de vigilance, à Québec vous pourrez faire florès.

***

Nous offrons nos sincères remerciements à M. Ernest Lavigne, de Montréal, pour l'envoi d'une jolie chanson de sa composition, intitulée: ET LA LAMPE NE BRULAIT PLUS, que nous avons eu le plaisir d'entendre chanter par M. Dudley au Théâtre Royal.

***

Un cousin de notre ancien aubergiste de la rue Ontario disait ces jours derniers à un de ses amis : " Le lieutenant-gouverneur de Québec a commandé dernièrement chez un meublier de Montréal un magnifique " abdomano " pour Spencer Wood.

***

On peut être Français et mal écrire la langue de son pays. M. Mauzaize, le correspondant parisien de la *Minerve*, commençait lundi dernier sa lettre par la phrase suivante que nous transcrivons:

" Laïcisons, mes frères, laïcisons! Telle est la phrase sacramentelle que répète chaque jour avec componction le joli bouquet de fleurs qui nous sert de ministère."

Le bouquet de fleurs qui parle et qui répète. C'est le langage des fleurs.

***

Un des petits vendeurs du *Vrai Canard* nous a donné son opinion sur l'agrandissement du format de la *Patrie*. Il nous dit que la feuille en question sera très facile a tailler pour faire des cerfs-volants.

***

Jeudi dernier un voleur à empoisonné le chien de garde d'un boucher du Fort St. Jean-Baptiste et dans la nuit de vendredi il a essayé de pénétrer avec effraction dans l'étal, mais il a été effrayé par des aboiements d'un cordon de saucisse qui se démenait sur le comptoir. Voilà la force de l'habitude près la mort, mais nous avons des doutes sur la vérité de cette histoire.

—

On nous communique la lettre suivante écrite à une demoiselle de St.....

Chère Demoiselle,

Reçu votre aimable lettre hier soir; je m'empresse à vous répondre. J'ai été bien surpris lorsqu'en ouvrant cette belle lettre je me suis apperçu qu'elle venait de Mademoiselle D... Oh! oui chère Demoiselle que je vous aime; je n'osais vous le dire vu que je vous connaissais pas beaucoup; je prétendais attendre encore quelques jours pour faire votre connaissanse. U.. vous a-t-il dit que je parlais de vous que je vous trouvais bien belle et que j'étais satisfait de vous. U... voulait souvent m'emmener chez vous; mais, je ne voulais pas; car je n'étais pas assez connu de vous. J'ai trouve que vous aviez de très beaux yeux et que vous étiez bien couleurée, enfin je vous trouvais bien bien belle. Oh! que je suis bien peiné d'être parti de St.....; car j'aurais bien pris du plaisir avec vous je pense. Le soir avant que je vins partir quand vous êtes venue au dépôt avec votre sœur et U... si j'avais pas été si gêné j'aurais été vous dire adieu. Oh! chère Demoiselle je vous le dis encore une fois je vous aime beaucoup. Oui vous avez des qualités qui attirent les garçons. Mon cœur est à vous vous pouvez le croire et je pense bien que vous me donnez le votre n'est-ce pas. Je m'ennuie beaucoup de vous je vais tâcher d'aller vous voir dans une quinzaine de jours. Rien d'autres choses chère Demoiselle que des compliments à vos sœurs ainsi qu'à U... Je vous remercie beaucoup de cette aimable lettre, je pense bien que vous m'ecrirez encore une fois. Ainsi adieu et au revoir. Ce que je vous dis est vraie vous pouvez le croire. Chère Demoiselle ne donnez donc pas votre cœur à un autre gardez-le moi je le veux et moi je garderai le mien pour vous. S'il vous plaît excusez mon papier car je n'en avais pas d'autre; je reste loin du village de St-H... si j'avais su que je vins recevoir une lettre de vous je m'en aurais acheté au village. Si vous me répondez je vous répondrai sur une autre sorte de papier que celui-ci.

Votre ami dévoué.

X. X.

A l'ouvrage, gare aux retardataires. — 1000 hommes de tout âge trouveront de l'ouvrage immédiatement en s'adressant au No 217 rue Notre-Dame. Il s'agit pour chacun de se choisir un chapeau parmi la quantite de belles formes de toutes qualités importées expressement d'Europe et de Etats-Unis pour la maison Dubuc & Desautels & Cie, là où le gros chien est à la porte. Chapeaux de soie et Pull-over faits à ordre une spécialité.